

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [4]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

ELECTIONS CANTONALES VAUDOISES : AIE !

Les Vaudois viennent d'élire leurs autorités cantonales : un exécutif entièrement masculin et un législatif composé de 182 hommes et 18 femmes.

Il n'y a pas de quoi pavoiser !...

Que l'exécutif cantonal reste un fief masculin peut encore s'expliquer : tant que les grands partis ne présenteront que des candidats au masculin, il n'y aura pas de conseillère d'Etat. (Rappelons qu'Yvette Jaggi a failli être candidate au Conseil d'Etat il y a quelques années, c'est le parti qui n'en a pas voulu). Une candidature telle que celle de Verena Berseth (POP) est certes courageuse et sympathique, mais elle n'avait aucune chance de passer n'étant pas soutenue officiellement par une coalition de plusieurs partis.

Quant au **Grand Conseil**, il ne comprendra pour la prochaine législature que 18 femmes. En voici la liste (entre parenthèses leur arrondissement électoral) :

- **8 socialistes** : Anne-Marie Bergdol (Echallens), Anne-Marie Depoisier (Romanel), Madeleine Durgniat (Montreux), Marlyse Eternod (Yverdon), Adeline Jeanneret (Pully), Marie-Antoinette Martin (Yverdon), Monique Mischler (Lausanne), Anne-Lise Wuillemin (Nyon).
- **7 libérales** : Françoise Champoud (Lausanne), Jeanine Coderey (Lavaux), Nicole Grin (Lausanne), Françoise-Line Matile (Lausanne), Anne-Lise Monnier (Begnins), Françoise Ryter (La Tour-de-Peilz), Suzette Sandoz (Pully).
- **1 radicale** : Janine Juvet (La Tour-de-Peilz).
- **1 démocrate-chrétienne** : Rosemarie Godi (Romanel).
- **1 gépéiste (écologiste)** : Marie-Louise Jost (Romanel).

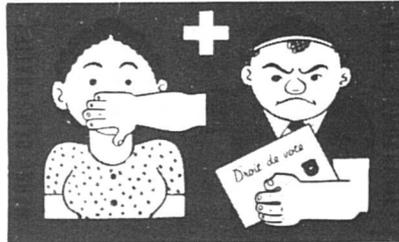
Sur les 18, quatre seulement sont nouvelles au Grand Conseil ; ce sont Mmes Depoisier, Champoud, Ryter et Sandoz.

Relevons que parmi les 28 candidats « sortants » qui n'ont pas été réélus, il y a 9 femmes, grosse proportion qui s'explique par le fait que certains partis ont perdu des sièges (le POP : - 3 ; le GPE : - 1) ou que dans certains arrondissements, la distribution des sièges a changé (à Grandson, les socialistes qui avaient 1 siège sur les 3 de l'arrondissement l'ont perdu) ; mais cette explication ne s'applique pas dans tous les cas et il faut reconnaître que pour la bonne moitié de ces non-élues, il y a eu des coups de crayon antiféministes !

N'ont donc pas été réélues : 4 socialistes (J. Cerutti, Grandson, N. Malcotti, Begnins ; A. Scherler et R. Troyon, Lausanne) ; 2 radicales (J. Maurer, Lausanne et J. Ruffetta, Ecublens) ; 2 populistes (V. Berseth, Romanel et C. Jaquet, Lausan-

ne) ainsi qu'une écologiste (F. Ostermann, Lausanne).

La lectrice (le lecteur) aura déjà conclu qu'une femme a plus ou moins de chance d'être élue selon le parti qu'elle choisit et les différences sont cette fois évidentes : radicale, une candidate n'a quasiment pas d'espoir de passer ! Libérale ou



Timbre de propagande pour le suffrage féminin. Encore d'actualité...

socialiste sont des étiquettes déjà plus gratifiantes ! Voyons d'un peu plus près les proportions de candidates et d'élues selon les partis politiques :

Candidates (en %)				
Parti	1974	1978	1982	1986
Rad.	6,1	12	11,8	10,6
Soc.	14,4	18,3	19,2	20,3
Lib.	14,8	16,6	20	19,7
UDC	5,7	11,6	10,2	6,5

Elues (en %)				
Parti	1974	1978	1982	1986
Rad.	4,2	4,5	2,9	1,4
Soc.	9,4	18,3	20,7	15,4
Lib.	14,7	13,5	12,7	15,6
UDC	—	—	—	—

(Nous avons laissé tomber dans ce tableau les autres partis qui obtiennent respectivement 6, 5, 5 et 3 sièges, un pourcentage sur de si petits nombres n'ayant plus grande signification ; les quatre partis comparés ci-dessus obtiennent 70, 52, 45 et 13 sièges, soit 180 sur 200.)

« Les radicaux aiment les femmes », n'était-ce pas le slogan d'un certain congrès du parti à Davos il n'y a pas si longtemps ? Eh bien ! on en a la preuve aujourd'hui et... n'allez pas nous dire que c'est de la faute de l'électeur ! On comprend que Doris Cohen-Dumani (candidate radicale non élue) demande à son parti une étude à ce sujet. « Les femmes radicales ne sont plus disposées à se battre contre des moulins à vent, dit-elle, et il est temps de tirer la sonnette d'alarme. » — (sch)

L'ADF, qui a mené pour la cinquième fois une enquête auprès des 385 communes vaudoises, pour connaître les proportions de candidates et d'élues lors des dernières élections communales et cantonales, tient à compléter l'article paru dans notre numéro de décembre en annonçant qu'on compte désormais 7 femmes syndics et que le nombre de femmes élues à l'exécutif de leur commune est passé de 5 (en 1969) à 102.

Résultats détaillés dans l'étude de l'ADF, disponible au prix de 10 francs ; écrire à Susanne Vulliamy, 1699 Maracon pour la commander.

8 MARS A LAUSANNE

Pour la première fois cette année le Centre de Liaison des Associations Féminines vaudoises avait décidé de tenir un stand d'information au marché à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes. Une douzaine d'associations se partagèrent la permanence, et les courageuses qui bravèrent le froid sibérien de ce samedi matin eurent la satisfaction de faire plus ample connaissance avec les membres d'associations sœurs.

Les Femmes pour la Paix, quant à elles, ont accueilli sympathisantes et sympathisants (très nombreuses-eux), toute la journée à la Maison de la Femme. Points forts de la fête : une conférence de Hildegard Goss-Mayr sur la non-violence en Amérique latine, et un atelier « Féminisme et pacifisme » animé par Monique Jobin-Bataillard, dans le cadre duquel les participantes eurent l'occasion de confronter leurs points de vue sur les liens qui unissent deux causes unanimement ressenties comme très proches. — (sl)

BIBLIOTHEQUE DE L'ADF - LAUSANNE

Les responsables de la bibliothèque (av. Eglantine 6, à Lausanne) signalent quelques acquisitions récentes :

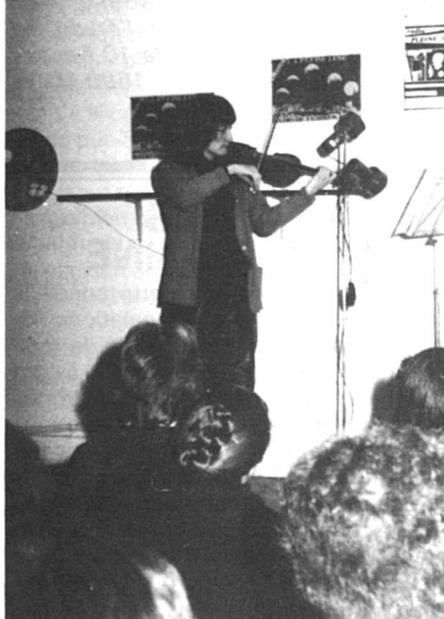
- Catherine Valabrègue : **Fille ou Garçon, une éducation sans préjugés**, éd. Magnard 1985.
- Hélène Sévigny : **L'autre femme**, éd. Le Jour 1984.
- Marie-Jo Glardon : **Les pauvres dans la ville**, éd. d'En Bas 1984.
- Geneviève Dormann : **Amoureuse Colette**, éd. Albin Michel 1985.
- Françoise Mallet-Joris : **Le rire de Laura**, éd. Gallimard 1985.

d'un canton à l'autre

RADIO PLEINE LUNE EN FETE (GE)

C'était la grande foule au Centre Femmes de la Jonction le dernier jeudi de janvier. Le collectif « Radio pleine lune » avait préparé le repas (un délicieux cous-cous) dans le bistrot rénové, tout beau, tout propre.

Chiara Banchini



Puis dans la grande salle de spectacle, plus de 50 femmes ont pu écouter Chiara Banchini, grande spécialiste du violon baroque, de réputation internationale et membre du collectif. Elle alternait avec brio des morceaux anciens et modernes dont un avait même été composé pour elle-même.

Vraiment, il y a des femmes originales et exceptionnelles dans la nouvelle vague féministe.

« Radio pleine lune » : tous les mercredis de 17 h 30 à 21 h paroles et musiques de femmes sur FM 101.4. Avec sa nouvelle antenne cette radio libre s'entend très bien sur tout le territoire genevois, peut-être même jusqu'à Lausanne. — (j.b-w)

PLANNING FAMILIAL (FR)

Depuis le 3 mars, le centre de planning familial de Fribourg (CPFF) est de nouveau à la disposition de la population à une nouvelle adresse: Grand-Rue 63 (tél. 037 22 41 44) et ceci 4 jours par semaine: lundi, mardi, mercredi et jeudi, le lundi sans interruption de 7 h 30 à 18 h et le jeudi avec prolongation jusqu'à 20 h.

Les consultations - gratuites - sont données en français et en allemand (1

jour par semaine) par deux conseillères diplômées, assistées d'un médecin spécialiste en gynécologie de l'Hôpital cantonal.

De ce nouveau CPFF dépendra aussi l'information sexuelle dans les écoles qui se fera à la demande, toujours avec l'accord des parents. Ces cours d'information sexuelle seront tarifés selon l'intervention. Enfin le CPFF fonctionnera également comme centre de consultation en matière de grossesse. — (bg)

ELECTIONS COMMUNALES FRIBOURGEOISES : BOF...

Sur 257 communes fribourgeoises, seules 83 ont élu au moins une femme à leur exécutif lors des récentes élections communales, soit moins d'un tiers. Chiffre global des élues à l'exécutif d'une commune: 112.

Les grandes communes élisaient également leur législatif. Là non plus, le nombre des élues n'est pas celui qu'on aurait pu souhaiter: 13 femmes sur 80 conseillers généraux à Fribourg-Ville, 9 sur 60 à Marly, 12 sur 50 à Villars-sur-Glâne, communes du Grand-Fribourg. Le parti socialiste remporte la palme à Fribourg-

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 358832), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG

d'un canton à l'autre

Ville, avec 5 femmes élues pour 13 hommes, et à Villars, avec 3 femmes pour 11 hommes.

Nos chiffres n'ont rien d'officiel ; nous les avons établis sur la base des données publiées par « La Liberté ». Mais ils ne sauraient varier de plus d'une ou deux unités.

Ce qu'ils nous démontrent, c'est que les femmes ne sont pas encore assez nombreuses à « se pousser » en politique. Mais encore ? Une solide enquête sociologique nous donnerait-elle une réponse à la question de savoir pourquoi les femmes sont encore relativement si peu présentes dans les ménages communaux ? — (bg)

NEUCHÂTEL : CAMPAGNE BOTTIN ET BILLET FÉMINISTE

Trouver une femme mariée dans un bottin de téléphone est souvent un casse-tête, voire une démarche impossible. L'Association neuchâteloise pour les droits de la femme (ADF), section des Montagnes, a inscrit à son programme de cette année une « campagne bottin ». Il s'agit de sensibiliser les femmes mariées à la possibilité qu'elles ont de s'inscrire séparément dans le bottin téléphonique ou au moins de faire figurer leur nom à côté de celui de leur mari.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale annuelle de l'association, fin janvier.

Le rapport de l'association sur la condition féminine est prêt à être envoyé au Conseil d'Etat. Ce rapport devait servir de base de travail dans le but de la création d'un bureau neuchâtelois de la condition féminine, un bureau actuellement remis en cause.

L'ADF de La Chaux-de-Fonds projette aussi de collaborer avec RTN pour produire un billet féministe qu'elle pourrait diffuser une fois par semaine sur les ondes de la radio locale.

Autre décision intéressante au chapitre des activités prévues pour cette année : contrôler l'image de la femme dans les manuels scolaires. — (mpa)

DEUX SUD-AFRICAINES A LA CHAUX-DE-FONDS

L'une est Noire, l'autre pas. Sud-africaines, elles militent à la section féminine du Congrès national africain (ANC). Tessa Marcus et Nakofazana Niobé donnent une tournée de conférences en Europe. En Suisse romande, elles ont fait une hal-

te unique à La Chaux-de-Fonds, invitées par le Mouvement antiapartheid et d'autres organisations dont l'Union des femmes pour la Paix et le Progrès.

Discriminations, oppression, injustices, racisme, répression, emprisonnements, déportations, la situation de la très grande majorité des Sud-Africains ne s'est pas améliorée. L'apartheid, expliquent les deux Sud-Africaines, implique toujours l'exploitation systématique et intense de la majorité noire. Huit millions d'enfants noirs souffrent de malnutrition reconnue. Sept millions de Noirs restent sans travail. Un seul emploi est convoité par 2000 personnes. Le système de travail immigrant forcé sépare physiquement les travailleurs de leurs familles pendant la plus grande partie de leur vie. Le système des Bantoustans et les déplacements forcés restent au cœur de la domination coloniale de l'apartheid.

Et les femmes ? Elles sont encore davantage victimes que les hommes du système des Bantoustans. Avec les en-

fants, elles subissent la loi sur le déplacement de la population. Source principale de main d'œuvre dans l'agriculture et le travail domestique, femmes et enfants noirs subissent les conditions de travail les plus extrêmes. La discrimination envers les femmes blanches existe aussi, le gouvernement prônant la thèse de l'emploi réservé aux hommes chefs de famille. Conséquence : les femmes perdent leur emploi et sont remplacées par des hommes.

Comment lutter contre l'apartheid en Suisse ? En exigeant que cesse le soutien des banques suisses au gouvernement sud-africain et en boycottant les produits sud-africains. Le peuple n'a rien à perdre, estiment les deux Sud-Africaines qui dénoncent une intensification massive de la répression malgré la « levée » de l'état d'urgence.

Le Mouvement anti-apartheid suisse a notamment lancé une pétition demandant la libération de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques sud-africains. — (mpa)

AGENDA

ADF DU LITTORAL (NE)

- **L'assemblée générale de la section aura lieu le mercredi 23 avril, à 20 h 30, à Neuchâtel. Après la partie administrative, un dialogue avec les responsables de « La Main tendue » est au programme. Renseignements auprès de la présidente, tél. (038) 31 73 96.**
- **Un cours de mécanique auto débutera le 8 avril et se déroulera en 4 ou 5 séances. Il est organisé en collaboration avec le TCS de Fontainemelon. Renseignements et inscriptions au numéro de téléphone mentionné ci-dessus.**

FEDERATION SUISSE DES FAMILLES MONOPARENTALES

L'assemblée des délégués aura lieu le 26 avril, Auberge de Jeunesse, Weibergasse 4, Berne. De 10 h à 12 h : partie administrative. A 14 heures, exposé de Mme Suzanne Leuzinger, juriste, sur « Le deuxième pilier vu par les familles monoparentales ». Traduction française à disposition, possibilité de repas sur place.

ATELIER D'ECRITURE

Pour découvrir ou retrouver une écriture personnelle, libérée des contraintes scolaires et des stéréotypes littéraires, Mary-Anna Barbey vous propose un sta-

ge du 21 au 25 juillet en Provence, à Vaison-la-Romaine. Prix (stage et repas) : 475 francs. (Logement en sus ; dortoirs environ 120 francs les 6 nuits.). Renseignements au (021) 26 49 71.

LYCEUM CLUB (VD)

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 11 avril, à 17 h : Suite en six mouvements, poème à dire de Roselyne König, avec la complicité de Mileva Fialova, violoncelliste. Entrée non membres : 3 francs.

Mercredi 16 avril, de 18 h 30 à 20 h 30 : cénacle littéraire : Le Signal.

Vendredi 18 avril, à 17 h : récital de Sonya Perrenoud, pianiste (Neuchâtel). Au programme, œuvres de Scriabine, Chopin, Schumann et J.-F. Perrenoud. Entrée non membres : 5 francs.

LYCEUM CLUB (GE)

3, Promenade du Pin, Genève

Jeu 10 avril, 18 h 30 : soli et duo de chant, luth et guitare. Liliane Pache, chant et Lupe de Azpiazu, luth et guitare. Œuvres de Narbaez, Mudarra, Astorga, Jannequin, Mouton, Scarlatti, Haendel.

Mercredi 30 avril, à 20 h 30 : récital à quatre mains de Janine Hauser et Simone Hofer-Dumas, pianistes. Œuvres de Schubert, Beethoven, Mozart, Laure Choisy, Jaques Dalcroze.